

# « L’Affaire : de Dreyfus à Zola »

## Le musée du barreau de Paris dévoile ses archives

Musée du barreau de Paris, 10 octobre - 31 décembre 2019

Lorsque l’on évoque les grandes affaires judiciaires qui ont défrayé la chronique en France, l’affaire Dreyfus est largement citée parmi les plus emblématiques. Réelle crise politique sous la III<sup>e</sup> République, cette dernière a littéralement divisé la société. Symbolisant également l’antisémitisme qui sévit en France mais aussi le pouvoir de la presse, elle est aujourd’hui remise sur le devant de la scène grâce à l’exposition organisée par le Musée du barreau de Paris jusqu’à la fin de l’année, ainsi qu’au cinéma, avec la sortie du nouveau film de Roman Polanski « J’accuse », le 13 novembre dernier.

**F**in 1800. La France est divisée. D’un côté les dreyfusards soutiennent le capitaine Alfred Dreyfus, juif d’origine alsacienne victime d’une erreur judiciaire. De l’autre, les antidreyfusards le condamnent pour espionnage au profit de l’Allemagne. Déchaînant les passions, l’Affaire Dreyfus touche tout le monde, chacun se sentant concerné, quels que soient les milieux sociaux ou professionnels. Et les avocats inscrits au barreau de Paris n’y ont pas échappé, comme en témoigne la nouvelle manifestation du Musée du barreau qui y consacre sa dernière exposition, intitulée « L’Affaire : de Dreyfus à Zola ». La directrice du musée, Cindy Geraci, et son conservateur, l’avocat Emmanuel Pierrat\*, y présentent des documents « donnés par des avocats et notamment des défenseurs de Dreyfus et de Zola (Fernand Labori, Edgar Demange, Louis Leblois etc.) : notes de plaidoiries, lettres d’Émile Zola... ». « Depuis la fin de l’Affaire, ce fonds a été enrichi par plusieurs donations et acquisitions : faïences, photographies originales, jeu de l’oie, affiches et caricatures dreyfusardes et antidreyfusardes, etc. Le Musée du barreau présentera une majeure partie de ces documents lors de cette exposition, enrichie des photographies et des story-boards du prochain film de Roman Polanski J’accuse (sorti le 13 novembre) » précisent les organisateurs.

### BREF RETOUR SUR L’AFFAIRE DREYFUS

Arrêté pour espionnage pour l’Allemagne, le capitaine Dreyfus est condamné, le 22 décembre 1894, à l’unanimité pour trahison

« à la destitution de son grade, à la dégradation militaire, et à la déportation perpétuelle dans une enceinte fortifiée ». Il est déporté sur l’Île au Diable, en Guyane, en 1895.



En 1896, le lieutenant-colonel Georges Picquart fait des découvertes scandaleuses, en s’apercevant notamment que le dossier de secret défense utilisé pendant le dossier Dreyfus est vide de preuves, et que le commandant Ferdinand Walsin Esterhazy, véritable traître dans l’affaire et acquitté, entretient des rapports avec l’ambassade d’Allemagne. Débute alors ce qu’on a appelé l’Affaire Dreyfus dont vont s’emparer les intellectuels, en première ligne, l’écrivain Émile Zola, qui publiera son célèbre *J’accuse... !* – devenu véritable symbole du pouvoir de la presse – dans *l’Aurore* du 13 janvier 1898: Il s’agit d’une lettre ouverte adressée au

président de la République Félix Faure, dans laquelle il condamne nominativement des acteurs de l’affaire. L’État engage alors un très médiatisé procès en diffamation, au terme duquel l’écrivain est condamné au maximum de la peine. Le procès de Zola révélera toutefois au grand jour les failles de l’accusation contre Alfred Dreyfus, provoquant la révision de son cas. Lors de son second procès, celui-ci est de nouveau reconnu coupable de trahison, mais les circonstances atténuantes ne le condamnent « qu’à » dix ans de prison. Dix jours plus tard, il profite de la grâce présidentielle, avant que la Cour de cassation ne vienne casser ce dernier jugement, le 12 juillet 1906.

Plus de dix ans après, Alfred Dreyfus réintègre l’armée avec le grade de chef d’escadron et est nommé chevalier de la Légion d’honneur, le 20 juillet 1906. Toutefois, certains continueront à exprimer leur haine, notamment lors des cérémonies de transfert au Panthéon des cendres d’Émile Zola, durant laquelle Alfred Dreyfus est blessé d’une balle. L’auteur de l’attentat, Louis Grégori, sera acquitté.

### Renseignements :

Musée du barreau de Paris – 25, rue du Jour 75001 Paris  
Tél : 01 44 32 47 48 – [musee@avocatparis.com](mailto:musee@avocatparis.com)

**Horaires :** Tous les samedis et les dimanches de 14h à 17h.

**Tarifs :** Plein tarif - 12 euros ; tarif réduit (sur justificatifs) – 6 euros – Gratuit pour les avocats parisiens avec un accompagnant sur présentation de leur carte professionnelle.

2019-5307

\* Également auteur de l’ouvrage *Les Secrets de l’Affaire « J’accuse »* Éditions Calmann-Lévy, mars 2019.

## Georges Picquart, la biographie

### Le premier lanceur d’alerte s’appelait Georges Picquart

À l’occasion de la sortie du film « J’accuse », les éditions Dalloz mettent en avant la biographie de référence du héros méconnu de l’affaire Dreyfus, incarné par Jean Dujardin.

Georges Picquart (1854-1914) est le chef du service secret militaire français pendant l’affaire Dreyfus. Il est celui qui va apporter la preuve matérielle de l’innocence d’Alfred Dreyfus en 1896 et identifier la culpabilité d’Esterhazy. En refusant de se tenir dans le silence, le colonel Picquart fait le choix de la vérité et de l’exactitude contre celui d’une brillante carrière. En retour, il sera lourdement condamné par l’État-Major, banni de l’armée pendant dix ans et emprisonné. Son indépendance d’esprit, sa droiture et son opposition farouche à son milieu incarnent avant l’heure ce que l’on appelle désormais « le devoir de désobéissance ». Ce livre est la biographie qui trace le portrait du héros méconnu de l’affaire Dreyfus.

Georges Picquart, la biographie, Christian Vigouroux, Éditions Dalloz, 540 pages – 29 euros.

